



Paris, le 9 octobre 2024

Monsieur Didier MIGAUD

Ministre de la Justice  
Garde des Sceaux  
13, place Vendôme  
75 042 PARIS Cedex 01

**Réf.** : JFF/UNSa Justice - Secrétariat - 09.10.2024

**OBJET** : reconnaissance et revalorisation des personnels administratifs du ministère de la Justice

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le garde des Sceaux,

Lors du CSA Ministériel du jeudi 3 octobre ainsi que lors de notre entrevue de ce jour, au cours d'un échange que nous qualifions de constructif sur l'ensemble des points relevant du périmètre justice et après avoir fait un point d'étape sur la qualité du dialogue social et les différentes situations catégorielles en cours s'agissant de différents corps propres, **l'UNSa Justice** a fortement attiré votre attention sur l'insuffisance de reconnaissance à l'égard des corps communs (adjoints administratifs et techniques, secrétaires administratifs et attachés d'administration).

Nous avons appuyé notre propos en vous demandant d'en faire une priorité !

En effet, si certaines réformes ont et vont permettre à certaines catégories d'être mieux reconnus et mieux rémunérés, **l'UNSa Justice** ne peut que dénoncer le flou artistique concernant d'éventuelles intentions interministérielles en matière de revalorisation salariale pour les corps communs.

Par conséquent, n'attendant rien de très dynamique à ce titre, la Première Organisation Syndicale se permet de vous indiquer différents leviers sur lesquels nous sommes en capacité d'agir sans attendre une improbable revalorisation indiciaire interministérielle : en matière indemnitaire (IFSE, PSS...), de correctif des dispositions inacceptables de gestion de l'IFSE notamment à la DAP, de modélisation des avancements avec une hausse des taux de promotions par grade et par corps, de réforme de la gestion des heures supplémentaires (paiement et/ou récupération pour mettre un terme à l'écrêtage), etc...

Pour **l'UNSa Justice**, au-delà des travaux engagés autour d'une réforme pour les personnels techniques (corps communs et DAP), l'année 2024 et les années suivantes devront marquer un changement de cap et de moyens !

A l'écoute de nos revendications et de nos propos déterminés, **l'UNSa Justice** vous demande de bien vouloir mandater le secrétariat général afin d'engager dans les prochains jours des mesures indemnitaires immédiates pour l'ensemble des corps communs, ainsi que des travaux sur la base d'un état des lieux visant à mettre en place un réel chantier pour des discussions dont l'objectif serait de construire dès 2025, des évolutions pérennes et pluriannuelles en faveur des corps communs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le garde des Sceaux, l'expression de notre parfaite considération et de croire en notre engagement le plus complet et déterminé en faveur du service public de la Justice et de ses personnels.

Pour l'UNSa Justice,  
Le Secrétaire général

Jean-François FORGET